

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 12 janvier 2015, à 20 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Mario Carrier, M. Rhéal Grenier, M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Monsieur Charles Choquette, est absent.

---

*Monsieur le maire, Yvan Pinsonneault, profite de la première séance de l'année 2015 pour livrer ses vœux de bonne année aux personnes présentes.*

---

**ORDRE DU JOUR**

**Moment de réflexion**

**Points pour délibération**

- 1 **Assemblée de décembre 2014**
  - 1.1 Adoption du procès-verbal du 8 décembre 2014
  - 1.2 Adoption du procès-verbal du 15 décembre 2014, 19 h 00
  - 1.3 Adoption du procès-verbal du 15 décembre 2014, 19 h 30
  
- 2 **Assemblée du 12 janvier 2015**
  - 2.1 Liste des comptes à payer

**Période de questions**

- 3 **Administration générale**
  - 3.1 Conseil municipal
    - 3.1.1 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil
    - 3.1.2 Nomination d'un représentant non élu au CA de l'Office municipal d'habitation
    - 3.1.3 Avis de la Ville de Marieville – maintien du CLD au Cœur de la Montérégie
    - 3.1.4 Demande de contribution financière du CPE Bambin Club
    - 3.1.5 Souper annuel des bénévoles de la Bibliothèque Ruth Benoit
    - 3.1.6 Gala méritas de l'École secondaire Paul-Germain-Ostiguy
  
  - 3.2 Gestion financière et administrative
    - 3.2.1 Offre d'équilibrage du rôle d'évaluation foncière triennal 2016-2017-2018

- 3.2.2 Adoption du règlement fixant les taux de taxation et les conditions de perceptions
- 3.2.3 Avis de motion – Adoption d’un règlement de tarification

#### **4 Sécurité publique**

- 4.1 Service des Incendies
  - 4.1.1 Rapports d’événements
  - 4.1.2 Nomination de l’assistant-directeur et d’un lieutenant
  - 4.1.3 Modification au règlement sur les conditions pour exercer au sein d’un service de sécurité incendie municipal – appuie à la Municipalité de Saint-Félix-de Kingsey

#### **5 Transport & bâtiment**

- 5.1 Voirie & réseau routier
  - 5.1.1 Suivi du projet de réfection du pont Dion
  - 5.1.2 Autorisation de dépenses courantes prévues au budget 2015 en matière de voirie et autres
  - 5.1.3 Autorisation de préparer et envoyer les appels d’offres des projets d’entretien

#### **6 Hygiène du milieu**

- 6.1 Demande d’intervention dans les branches 2 et 6 du cours d’eau Nadeau à Ange-Gardien
- 6.2 Demande d’intervention dans le cours d’eau Nadeau (rang Séraphine)
- 6.3 Suivi de l’aide financière accordée dans le cadre du projet d’agrandissement du réservoir
- 6.4 Changement de la canalisation du cours d’eau du Village
- 6.5 Mandat pour demande d’autorisation au MDDELCC pour le changement de capacité des pompes à la station d’épuration
- 6.6 Adoption du règlement numéro 776-15 modifiant le règlement relatif aux rejets dans les réseaux d’égouts de la municipalité numéro 200-90 concernant l’ajout d’exception à l’emplacement du point de contrôle des eaux de procédé
- 6.7 Demande de certificat d’autorisation au MDDELCC de F. Ménard

#### **7 Aménagement, urbanisme et développement**

- 7.1 Aménagement, urbanisme et zonage
  - 7.1 Avis de motion – règlement concernant l’épandage
  - 7.2 Rapport d’émissions de permis 2014

#### **8 Loisirs et culture**

- 8.1 Activités récréatives et culturelles
  - 8.1.1 Dépôt du rapport annuel de la Bibliothèque Ruth Benoit
  - 8.1.2 Autorisation de versement de contribution financière à la Bibliothèque Ruth Benoit
  - 8.1.3 Autorisation de fermeture de rues pour le demi-marathon des glaces
  - 8.1.4 Inscription de la Municipalité au Défi santé 5/30
- 8.2 Infrastructures
  - 8.2.1 Subvention pour l’entretien de la Route verte année financière 2014-2015

#### **Période de questions**

**Ajournement de la séance à mardi, le 13 janvier 2015, 14 h 00 heures**

**9 Divers & affaires nouvelles**

9.1 Refinancement des règlements 538-00 et 562-02

-- Acceptation de la meilleure soumission

-- Concordance et courte échéance

9.2 Offre de service de BC 2 pour analyse comparative de l'aréna de St-Césaire

**Correspondance**

- Co-1 SEMECS – Invitation à une rencontre
- Co-2 MRC de Rouville – Contrat de service de Covoiturage Montréal Inc
- Co-3 Fondation Centre Hospitalier de Granby – Rapport annuel 2013-2014
- Co-4 Hydro-Québec – Nouvelles coordonnées pour notre conseillère
- Co-5 MRC de Brome-Missisquoi – Entente de service transport adapté année 2015
- Co-6 Ministre des Transports – Suivi correction drainage sur la route 235
- Co-7 MRC de Rouville – Prévisions budgétaires 2015
- Co-8 MRC de Rouville – Quotes-parts 2015
- Co-9 Gouvernement du Québec - Suivi entretien de la Route Verte
- Co-10 S. Lavoie, cpa – Offre de service de comptables professionnels agréés
- Co-11 Akifer inc. – Nouvelle norme comptable sites contaminés
- Co-12 Raymond Gagné, sécurité civile – Offre de service

**RÉSOLUTION 01-001-15**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 DÉCEMBRE 2014**

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2014.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-002-15**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 DÉCEMBRE 2014 À 19H00**

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2014 à 19h00.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-003-15**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 DÉCEMBRE 2014 À 19H30**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2014 à 19h30.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-004-15**  
**ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer.

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

▪ Paiements directs par ACCES D :	27 297.59 \$
▪ Déboursés directs :	386.42 \$
▪ Fournisseurs :	141 231.70 \$
▪ Salaires :	42 772.15 \$

Adopté à l'unanimité.

---

*Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.*

---

**DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Conformément à l'article 357 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, les déclarations des intérêts pécuniaires de tous les membres du Conseil sont déposées à la présente séance ordinaire du Conseil.

**RÉSOLUTION 01-005-15**  
**NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT NON ÉLU AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION**

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser la nomination de M. Yves Despars en remplacement de M. André Goos comme représentant non élu au conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation d'Ange-Gardien et ce, à compter du mois de février 2015.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-006-15**

**AVIS DE LA VILLE DE MARIEVILLE – MAINTIEN AU CLD AU CŒUR DE LA MONTÉRÉGIE**

Considérant la décision prise par la Ville de Marieville quant au maintien du CLD au Cœur de la Montérégie, suite au pacte fiscal transitoire du Gouvernement provincial pour l'année 2015, par sa résolution M14-12-345, à savoir :

- Que la Ville de Marieville manifeste son accord pour le maintien du CLD au Cœur de la Montérégie pour l'année 2015 au sein de la MRC de Rouville;
- Que celle-ci manifeste son désaccord quant à l'augmentation de sa quote-part au sein de la MRC de Rouville pour les années subséquentes ;
- Que la MRC de Rouville produise une reddition de compte quant aux dépenses budgétées versus les services offerts en 2015 avant que la décision ne soit prise quant à l'avenir du CLD pour l'année 2016;

En conséquence, il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien procède au dépôt et prend acte de ladite résolution de la Ville de Marieville.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-007-15**

**DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU CPE BAMBIN CLUB**

Considérant la demande de contribution du Centre de la Petite Enfance Bambin Club visant à améliorer l'aménagement extérieur de sa deuxième installation;

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Mario Carrier et résolu que le conseil municipal souhaite s'impliquer en publicisant les demandes de contributions financières du CPE Bambin Club via le Gardangeois et ce, pour la durée du projet.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-008-15**

**SOUPER ANNUEL DES BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE RUTH BENOIT**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu que M. Mario Carrier assiste au souper annuel des bénévoles de la bibliothèque Ruth Benoit, à titre de représentant de la municipalité, le mercredi 14 janvier 2015 à 17 h au centre communautaire.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-009-15**

**GALA MÉRITAS DE L'ÉCOLE SECONDAIRE PAUL-GERMAIN-OSTIGUY**

Considérant la demande de commandite de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy pour le Gala Méritas qui se tiendra le 20 mai 2015;

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'offrir une bourse de 150 \$ à un (e) étudiant(e) de l'école P.-G.-Ostiguy, provenant d'Ange-Gardien et s'étant démarqué(e) au cours de l'année.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-010-15**

**ÉQUILIBRATION DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE TRIENNAL 2016-2017-2018**

Considérant que l'exercice financier 2015 correspond à la troisième année du rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité d'Ange-Gardien;

Considérant que selon les médianes prévisionnelles 2016 pour les terrains agricoles et le secteur résidentiel, l'écart entre les différentes catégories d'immeubles aurait pour effet d'apporter un déséquilibre dans les valeurs d'un prochain rôle triennal reconduit;

En conséquence, il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien procède à l'équilibration de son rôle d'évaluation foncière triennal 2016-2017-2018 et autorise, à cet égard, une dépense de 20 400 \$ en 2015 et une dépense de 10 200 \$ en 2016, conformément au mandat de J.P. Cadrin & Ass. Inc. avec la MRC de Rouville.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-011-15**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT FIXANT LES TAUX DE TAXATION ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION**

La directrice générale, Mme Brigitte Vachon, procède à la lecture du projet de règlement numéro 775-15.

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'adopter le règlement numéro 775-15 décrétant les taux de taxes, tarifs et compensations et les conditions de perception de la Municipalité d'Ange-Gardien pour l'exercice financier 2015.

Adopté à l'unanimité.

## **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE TARIFICATION**

M. Jonathan Alix donne avis de motion que sera présenté, lors d'une séance ultérieure du Conseil, un règlement de tarification.

## **RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

## **RÉSOLUTION 01-012-15**

### **NOMINATION DE L'ASSISTANT-DIRECTEUR ET D'UN LIEUTENANT**

Suite aux recommandations de M. Philippe Chartrand, directeur du service d'incendie, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Mario Carrier et résolu de nommer M. Frédéric Dubeau au poste d'assistant-directeur et M. Éric Paradis au poste de lieutenant.

Adopté à l'unanimité.

## **RÉSOLUTION 01-013-15**

### **MODIFICATION AU RÈGLEMENT SUR LES CONDITIONS POUR EXERCER AU SEIN D'UN SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE MUNICIPAL – APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY**

Considérant la résolution numéro 275-12-2014 de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey relative à la modification du *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal*, à savoir :

- Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey demande au Ministère de la Sécurité publique de ne pas modifier le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* afin d'obliger le conducteur d'un camion-citerne à l'obtention de sa formation Pompier 1;
- Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey demande aux municipalités du Québec leur appui dans cette démarche;
- Que le ministère la Sécurité publique, la Fédération québécoise des municipalités et l'Union des municipalités du Québec soient informés de la position de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey.

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien appuie la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey et se prononce

en accord avec sa position.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-014-15**  
**PROJET DE RÉFECTION DU PONT DION**

Considérant la résolution 01-008-14 par laquelle la Municipalité d'Ange-Gardien s'engage à prendre en charge l'ensemble du processus visant l'acquisition des immeubles requis dans le cadre des travaux de reconstruction du pont Dion sur le chemin Magenta;

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser Mme Brigitte Vachon, directrice générale à mandater un évaluateur agréé afin d'évaluer la valeur marchande du terrain à acquérir pour la réalisation des travaux de réfection du pont Dion.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-015-15**  
**AUTORISATION DE DÉPENSES COURANTES PRÉVUES AU BUDGET 2015 EN MATIÈRE DE VOIRIE ET AUTRES**

Considérant le rapport de Mme Stéphanie Laurier, directrice par intérim des services techniques concernant les dépenses courantes prévues au budget 2015 en matière de voirie et autres;

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'autoriser la directrice par intérim des services techniques ou la directrice générale, à procéder à des demandes d'offre de services pour les dépenses courantes décrites dans ledit rapport.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-016-15**  
**AUTORISATION DE PRÉPARATION ET D'ENVOI D'APPELS D'OFFRES RELATIFS AUX PROJETS D'ENTRETIEN**

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'autoriser les services techniques ou la directrice générale à procéder à la préparation interne ou externe des documents d'appels d'offres et de procéder à l'envoi de ceux-ci, selon les normes établies en matière d'appel d'offres, pour les travaux prévus au rapport de la directrice par intérim des services techniques, Mme Stéphanie Laurier.

Adopté à l'unanimité.



**RÉSOLUTION 01-017-15**

**DEMANDE D'INTERVENTION DANS LES BRANCHES 2 ET 6 DU COURS D'EAU NADEAU À ANGE-GARDIEN**

Considérant que la MRC de Rouville a reçu une demande d'intervention dans une section du cours d'eau Nadeau, située sur le territoire de la Municipalité d'Ange-Gardien, lequel cours d'eau est régi par le *Règlement numéro 150-81 relatif au cours d'eau Nadeau et branches*, tel que modifié par les règlements numéros 94-95 et 99-96 de la M.R.C. de Rouville;

Considérant que cette demande a fait l'objet d'un rapport d'inspection de la part de la coordonnatrice à la gestion des cours d'eau de la MRC, lequel rapport est à l'effet de recommander la réalisation de travaux dans le cours d'eau Nadeau;

Considérant, conformément à la *Politique de gestion des cours d'eau de la MRC de Rouville*, que toute municipalité dont le territoire est visé par une demande d'intervention dans un cours d'eau est invitée à adopter une résolution afin d'une part, d'entériner la demande de travaux et, d'autre part, de statuer sur l'option retenue pour la répartition du coût des travaux éventuels;

Considérant, advenant que le bassin de drainage devant bénéficier de ces travaux soit l'option retenue par la municipalité, que la résolution doit également être à l'effet de consentir à ce que la superficie de ce bassin soit déterminée avec une erreur possible d'au plus 10%;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien :

- Appuie la demande de travaux dans le cours d'eau Nadeau et est favorable à ce que la MRC de Rouville entreprenne les procédures nécessaires à l'exécution des travaux demandés;
- Informe la MRC de son intention de répartir le coût des travaux éventuels dans le cours d'eau Nadeau en fonction du bassin de drainage devant bénéficier de ces travaux et consent à ce que la superficie de ce bassin soit déterminée avec une erreur possible d'au plus 10 %.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-018-15**

**DEMANDE D'INTERVENTION DANS LE COURS D'EAU NADEAU (RANG SÉRAPHINE)**

Considérant qu'à l'été 2009, une partie du talus du cours d'eau Nadeau (24 pieds par 10 pieds), en bordure du rang SérAPHINE, s'est décrochée;

Considérant qu'à l'été 2013, des photos ont été prises par les services techniques de la

municipalité afin de vérifier l'état du talus;

Considérant qu'une intervention est prévue par la MRC de Rouville dans les branches 2 et 6 dudit cours d'eau au courant de l'année 2015;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Mario Carrier et résolu de demander à la MRC de Rouville d'intervenir dans le cours d'eau Nadeau pour stabiliser le talus afin qu'il reprenne son profit initial.

Adopté à l'unanimité.

### **SUIVI – AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE DANS LE CADRE DE L'AGRANDISSEMENT DU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE**

La Municipalité d'Ange-Gardien bénéficiant d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.2 du Programme FCCQ pour la réalisation du projet d'agrandissement du réservoir d'eau potable et des travaux d'aqueduc sur la rue Lagüe, la directrice générale, Brigitte Vachon fait un suivi du dossier, à savoir que dans sa correspondance du 16 décembre 2014, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a confirmé qu'à la lumière des informations reçues et de l'analyse du dossier, il reconnaît comme dépenses admissibles les contrats de services professionnels donnés de gré à gré par la Municipalité.

### **RÉSOLUTION 01-019-15**

#### **MANDAT POUR DEMANDE D'AUTORISATION AU MDDELCC POUR LE CHANGEMENT DE CAPACITÉ DES POMPES À LA STATION D'ÉPURATION**

Considérant que les services techniques ont soumis un plan d'intervention dans lequel la municipalité s'engageait à mandater une firme d'ingénierie pour déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère du développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatique (MDDELCC) pour le changement de capacité des pompes à la station d'épuration;

Considérant que la municipalité a reçu une offre de services de la firme Tetra Tech pour effectuer ce mandat;

En conséquence il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Mario Carrier et résolu de mandater la firme Tetra Tech à effectuer la demande d'autorisation ainsi que la préparation des documents nécessaires à la demande d'autorisation auprès du MDDELCC et d'autoriser à cet effet une dépense d'environ 5 000,00 \$.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-020-15**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 776-15 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 200-90 RELATIF AUX REJETS DANS LES RÉSEAUX D'ÉGOUTS DE LA MUNICIPALITÉ CONCERNANT L'AJOUT D'EXCEPTION À L'EMPLACEMENT DU POINT DE CONTRÔLE DES EAUX DE PROCÉDÉ**

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'adopter le règlement numéro 776-15, modifiant le règlement numéro 200-90 relatif aux rejets dans les réseaux d'égouts de la municipalité concernant l'ajout d'exception à l'emplacement du point de contrôle des eaux de procédé.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-021-15**

**DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MDDELCC DE F. MÉNARD**

Considérant la demande d'autorisation présentée par F. Ménard – Agromex au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MDDELCC) pour son projet de garage de lavage des camions de transport de porcs au 170, rue Lagüe à Ange-Gardien;

Considérant que le projet consiste à l'agrandissement et la modification du bâtiment existant afin d'y pratiquer des activités de lavage de camion genre semi-remorque de transport animal;

Considérant que la modification comprend l'implantation d'un prétraitement des eaux usées du procédé de lavage (tamisage et décantation statique) avant le rejet des eaux prétraitées dans l'égout sanitaire de la Municipalité;

Considérant que le MDDELCC exige que la Municipalité se positionne par rapport au système de prétraitement proposé au projet et atteste de sa conformité à la réglementation municipale;

Considérant que les dispositifs de traitements des eaux usées dudit projet respecteront les normes de rejets du règlement sur le rejet à l'égout de la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien se prononce en faveur de la délivrance de l'autorisation pour l'installation des dispositifs de traitement – prétraitement des eaux usées prévus à la demande d'autorisation présentée par F. Ménard – Agromex au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques.

Adopté à l'unanimité.

## **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉPANDAGE**

Avis de motion est donné par M. Benoit Pepin que sera présenté pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, un règlement concernant l'épandage sur le territoire de la Municipalité d'Ange-Gardien pour l'année 2015.

## **RAPPORT D'ÉMISSIONS DE PERMIS 2014**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport d'émissions de permis pour l'année 2014.

## **DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE LA BIBLIOTHÈQUE RUTH BENOIT**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport annuel de la bibliothèque municipale pour l'année 2014.

## **RÉSOLUTION 01-022-15**

### **AUTORISATION DE VERSEMENT DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE À LA BIBLIOTHÈQUE RUTH BENOIT**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'autoriser le versement de la subvention accordée à la Bibliothèque Ruth Benoit, à raison de 7 500 \$ au mois de janvier 2015 et 7 500 \$ au mois de juin 2015.

Adopté à l'unanimité.

## **RÉSOLUTION 01-023-15**

### **AUTORISATION DE FERMETURE DE RUES POUR LE DEMI-MARATHON DES GLACES**

Considérant qu'il est nécessaire, pour assurer la sécurité des participants, de procéder à la fermeture temporaire de certaines rues de la Municipalité lors du Demi-Marathon des Glaces se tenant le 22 février 2015;

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Mario Carrier et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien autorise la fermeture de certaines rues de la Municipalité, tel que décrit dans le rapport de Madame Jennie Rainville, directrice au service des loisirs.

Il est également résolu que l'horaire de fermeture de certaines rues soit distribué aux boîtes postales des citoyens de la Municipalité via *Le Gardangeois* ou autrement.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-024-15**

**INSCRIPTION DE LA MUNICIPALITÉ AU PROGRAMME DÉFI SANTÉ 5/30**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Mario Carrier et résolu de mandater Mme Jennie Rainville, directrice du service des loisirs, à inscrire la Municipalité d'Ange-Gardien au programme Défi Santé 5/30 et d'en faire la promotion auprès des citoyens.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 01-025-15**

**SUBVENTION POUR L'ENTRETIEN DE LA ROUTE VERTE ANNÉE FINANCIÈRE 2014**

Considérant que le bilan du comité Pro-Piste pour l'entretien 2014 de la piste cyclable La Montérégiade a été déposé;

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien transmette le rapport au ministère des Transports afin d'obtenir une subvention relative à l'entretien de ladite piste et confirme sa participation financière de 16 799,78 \$ pour la saison 2014.

Adopté à l'unanimité.

---

*Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.*

---

**RÉSOLUTION 01-026-15**

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu que la séance soit ajournée au mardi 13 janvier, 14 h 00.

Adopté à l'unanimité.

---

Yvan Pinsonneault, maire

---

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière